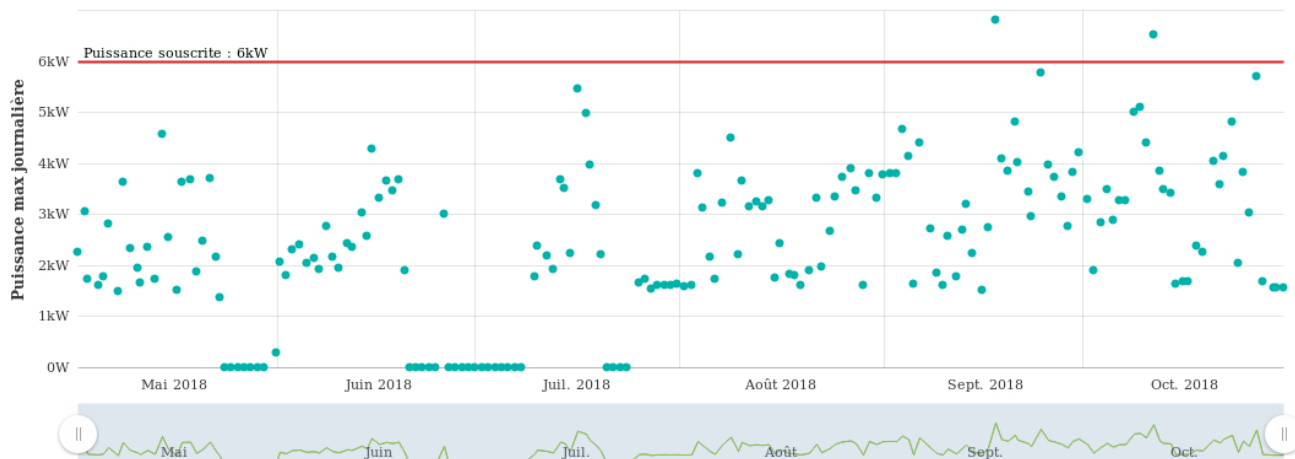


Ma puissance maximale



La puissance que j'ai choisi de souscrire dans mon contrat avec mon fournisseur d'électricité est de 6 kVA.

Ma puissance maximale atteinte n'a pas ou peu dépassé les 6 kVA entre le 01/05/2018 et le 31/10/2018.
Ma puissance souscrite semble donc adaptée.